

Rapport du jury du département d'histoire

1. Remarques générales

Contrairement à 2020 où le ratio hommes/femmes était très déséquilibré en faveur des hommes, l'année 2021 a vu le retour d'un équilibre presque parfait avec 33 candidats et 32 candidates. Parmi ces candidats et candidates, une majorité venait une fois encore des classes préparatoires littéraires (45 sur 65, soit 69%), suivis par les candidats ayant fait leur cursus à l'université (9), dans une école ou au CPES (8) et enfin dans une université étrangère (3). Les candidats venant de régions hors d'Ile-de-France étaient au nombre de 25 soit environ 38%.

Comme chaque année, le jury regrette que le nombre de candidats ayant fait leur premier cycle à l'université ne soit pas plus important.

Le jury note aussi une forte proportion de projets en histoire contemporaine (63%). Si le jury respecte entièrement le choix de période des candidats, il encourage vivement les étudiants et étudiantes qui souhaiteraient développer des recherches sur des périodes plus anciennes à postuler. Ils trouveront à l'ENS un encadrement particulièrement propice à la réalisation de leurs projets.

2. Dossier d'admissibilité

Onze candidats ont été déclarés admissibles à l'issue de l'examen des dossiers, avec une forte proportion de candidates (9). Sept venaient de classes préparatoires, dont 5 hors d'Ile-de-France. Une candidate venait du CPES et une de l'étranger (Angleterre). Au sein de ces admissibles, il y avait sept projets en histoire contemporaine, 2 en histoire médiévale, un en histoire moderne et un en histoire ancienne.

Le jury rappelle les critères qui président à la sélection des dossiers :

- Le premier critère est la qualité du projet de recherche envisagé pour le master, qui n'engage pas le candidat pour la suite, mais permet de mesurer sa capacité à proposer une thématique de recherche originale, à en présenter les principaux enjeux et à fournir une première orientation bibliographique, voire quelques éléments concernant les sources qui rendent possibles le traitement d'un tel sujet. L'absence de projet conduit à l'échec systématique de la candidature. Le caractère original des recherches proposées étant un élément déterminant de la sélection, il est important d'éviter de s'inspirer de manière trop directe des cours et des lectures liés aux programmes de concours, qui renvoient en général à des recherches déjà effectuées. On peut en revanche s'appuyer avec profit sur des lectures suggérées par ces programmes de concours pour identifier des massifs documentaires ou des thématiques signalées comme encore trop peu étudiés par les chercheurs.

- Un deuxième ensemble de critères porte sur les résultats en classe préparatoire ou à l'université, avec une attention spécifique aux notes en histoire. Les résultats aux concours CPGE, lorsque les candidats s'y sont déjà présentés, sont également pris en compte. Il ne faut donc pas oublier de joindre les relevés de notes au dossier de candidature.

- Un troisième ensemble de critères consiste à évaluer ce que l'ENS pourra spécifiquement apporter au candidat pour la mise en œuvre de sa recherche et de son projet professionnel. La lettre de motivation doit permettre d'apporter, avant même l'oral, des éléments de réponse à cette question.

C'est au sein ce troisième ensemble de critères que le profil social des candidats est également pris en compte (candidats boursiers).

L'équilibre entre ces trois ensembles est déterminant. Le nombre d'excellents candidats étant très élevé, un faible niveau dans l'un des trois domaines réduit fortement les chances d'admissibilité.

Le jury rappelle que si les dossiers présentant un projet d'histoire transnationale sont regardés avec intérêt, le choix de cette orientation des recherches n'a rien d'obligatoire ou de prioritaire. L'invocation artificielle de ce type d'historiographie sans aucune connaissance des travaux qui en relèvent ne saurait par ailleurs résister à l'examen oral. L'histoire, telle que la conçoit le département, est une discipline inscrite au sein des sciences sociales, qui se construit en s'appuyant sur tous les types de sources possibles et qui peut porter sur l'ensemble des périodes, des espaces et des domaines de l'expérience sociale.

3. Épreuves d'admission

Le sujet donné à l'écrit invite souvent les candidats à développer des réflexions générales sur les différentes dimensions de l'activité de recherche en histoire, mais ces réflexions doivent être construites en s'appuyant sur les enseignements suivis en premier cycle et sur les lectures personnelles des candidats. Toute forme de récitation d'un discours historiographique standardisé conduit à l'échec. Il convient, en bonne méthode, de réfléchir aux termes du sujet et de construire un développement argumenté répondant aux enjeux identifiés dans une problématique construite spécifiquement à partir de la citation qui sert de sujet.

Cette citation est courte, ce qui doit permettre de la lire avec attention, de même que ses références. Il s'agissait cette année d'une phrase tirée d'une lettre de Flaubert à Edma Roger des Genettes. Faute d'une lecture attentive, plusieurs candidats ont attribué ladite phrase à la destinataire de la lettre et non à son auteur.

Il convient également de prendre garde à ne pas perdre de vue sa propre problématique au fil du développement et à ne pas déformer les conclusions des travaux des chercheurs que l'on mobilise. Une relecture finale est toujours indispensable pour réduire le nombre de fautes d'orthographe dans les copies.

Le jury a particulièrement apprécié les copies qui étaient capables de développer une argumentation s'appuyant sur des articles ou des ouvrages précis, et ce tout particulièrement lorsqu'ils ne se limitaient pas à une seule période de l'histoire ou à la bibliographie déjà mobilisée pour construire le projet de recherche de master envisagé dans le dossier d'admissibilité.

En ce qui concerne l'oral, le jury rappelle qu'il est important d'avoir préparé une courte exposition du projet de recherche présentant ce dernier d'une autre manière que dans le dossier écrit. Les candidats ne sauraient se contenter d'attendre qu'on leur pose des questions sur leurs projets. Ils doivent également s'attendre à être interrogés sur la bibliographie dont ils ont accompagné leur projet, qui est censée être maîtrisée. Au-delà de l'excellence de leur dossier, le jury conseille enfin aux candidats de réfléchir à ce qu'ils attendent de leur cursus à l'ENS. Le jury tient à souligner qu'en dépit de ces réserves, il a trouvé que la qualité moyenne des présentations orales de cette année était très élevée.

À l'issue des épreuves d'admission, cinq candidates ont été reçues sur la liste principale et deux candidats ont été inscrits sur la liste complémentaire. Parmi les cinq candidates reçues, trois venaient

de province et quatre de classes préparatoires littéraires. Trois sont spécialistes d'histoire contemporaine, une d'histoire moderne et une d'histoire médiévale.